



DELIBERATION - CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 09/12/2024

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 13

Présents : 9

Nombre de suffrages : 10

Date de convocation

29/11/2024

Date d'affichage

29/11/2024

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

...././...

et publication du :

16/12/2024

L'an deux mille vingt-quatre, le neuf décembre, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. GILLAUX Pascal.

Etaient présents :

M. BERTOLUTTI Didier, M. BISSEUX Bruno, M. GILLAUX Pascal, Mme GUENET Monique, Mme LAMBERT Pascale, Mme LARCHER Mireille, M. LEVENT Jean-Marc, Mme PAILLIOT Sandrine, Mme RAGUET Sandrine

Procurator(s) :

M. BERTHE Laurent donne pouvoir à Mme GUENET Monique

Etai(ent) absent(s) :

Mme LECLERCQ Karine

Etai(ent) excusé(s) :

M. BERTHE Laurent, Mme ENGRAND Emeline, Mme TEDESCHI Marie

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : Mme RAGUET Sandrine

2024-100 : CONCOURS DU FROMELENNES INFOS

Monsieur le Maire propose, suite au jeu paru dans le Fromelennes Infos, de récompenser les 3 premiers gagnants par un bon d'achat dans les commerces de Fromelennes d'un montant de 20 €uros.

Le Conseil Municipal,

Autorise Monsieur le Maire à signer trois bons d'achat d'une valeur de 20 €uros à valoir dans les commerces de Fromelennes pour remettre aux 3 premiers lauréats du concours.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

Le Secrétaire de séance,

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à FROMELENNES

Le Maire,



Mairie de Fromelennes

18 Rue des écoles 08600 FROMELENNES

Tél : 03.24.42.00.14 Fax : 03.24.42.37.56 Courriel : fromelennes@wanadoo.fr